



Concours hippique de St-Imier du 5 au 7 septembre 2025



Présidente du CO
Secrétaire du CO
Présidente du jury

Auberson Viviane, St-Imier BE
Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds NE (079 648 34 48)
Auberson Viviane, St-Imier BE

Constructeur de parcours

Zbinden Hans, Rizenbach BE
Deller Vincent, Yvonand VD
Hofer Barbara, Renan BE

Vétérinaire

Délais: **18.08.2025**

Phase d'engagement ultérieur dès le: **20.08.2025**
21:00

<http://www.gestion-concours.ch> 

No	Date	Catégorie	Details	NG	Prix	Remarques
Vendredi 5 septembre						
1	05.09.25	O R/N120	Barème:A au chrono	51	Fr. 200.-	Selon RS - Sans limitation point chevaux/cavaliers.
2	05.09.25	O R/N125	Barème:2 phases spéc.1e Achr+p,2e tous Achr+p,chr2e	51	Fr. 200.-	Selon RS - Sans limitation point chevaux/cavaliers.
3	05.09.25	O R/N130	Barème:A au chrono	61	Fr. 300.-	Selon RS - Sans limitation point chevaux/cavaliers.
4	05.09.25	O R/N130	Barème:2 phases spéc.1e Achr+p,2e tous Achr+p,chr2e	61	Fr. 300.-	Selon RS - Sans limitation point chevaux/cavaliers.
Samedi 6 septembre						
5	06.09.25	O R100	Barème:A au chrono	31	Fr. 100.-	Selon RS - Sans limitation point chevaux/cavaliers.
6	06.09.25	O R105	Barème:A au chrono	31	Fr. 100.-	Selon RS - Sans limitation point chevaux/cavaliers.
7	06.09.25	S ECav	Barème:Style sans chrono	0	En nature	La catégorie la plus accessible, l'épreuve accompagnée à la longe sur cavalettis, est ouverte aux enfants de 4 à 9 ans sans licence ni brevet d'équitation. Un diplôme de la « Formation de base cheval » est accepté mais non obligatoire. L'accompagnateur doit être âgé d'au moins 16 ans et posséder au minimum une attestation de la « Formation de base cheval ». https://swiss-equestrian.ch/fr/epreuves-initiation-saut . FINANCE D'ENGAGEMENT OFFERTE PAR L'ORGANISATEUR !
8	06.09.25	O B100	Barème:Epreuve de style	31	Nature Fr. 100.-	Brevet obligatoire. Compte pour l'obtention de la licence. Poneys voir remarques.
9	06.09.25	O B100	Barème:Epreuve de style	31	Nature Fr. 100.-	Brevet obligatoire. Compte pour l'obtention de la licence. Poneys voir remarques.

No	Date	Catégorie	Details	NG	Prix	Remarques	
Dimanche 7 septembre							
10	07.09.25	O	R/N110	Barème:A au chrono	41	Fr. 150.-	Selon RS - Sans limitation point chevaux/cavaliers.
11	07.09.25	O	R/N115	Barème:2 phases spéc.1e Achr+p,2e tous Achr+p,chr2e	41	Fr. 150.-	Selon RS - Sans limitation point chevaux/cavaliers.
12	07.09.25	O	B75	Barème:A sans chrono	26	en nature à tous les 0 faute	Selon RS. Sans restriction de SoP. Deux degrés: Degré 1 = 75 cm, Degré 2 = 85 cm. Veuillez préciser le degré lors de l'inscription. Degrés: 1 - 75cm / 2 - 85cm
13	07.09.25	O	B75	Barème:A sans chrono	26	en nature à tous les 0 faute	Selon RS. Sans restriction de SoP. Deux degrés: Degré 1 = 75 cm, Degré 2 = 85 cm. Veuillez préciser le degré lors de l'inscription. Degrés: 1 - 75cm / 2 - 85cm

Engagements/Finances	Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagements (my.swiss-equestrian.ch).
Annulations/Mutations	Sont à effectuer par le cavalier lui-même, jusqu'à 16h00 le jour avant les épreuves concernées dans le système d'engagements (my.swiss-equestrian.ch).
Phase d'engagement ultérieure	Une phase d'engagement ultérieure après le délai d'engagement incombe à l'organisateur. Exception Dressage : une phase d'engagement ultérieure après le délai d'engagement incombe au DT. Une phase d'engagement ultérieure est mentionnée s'il y a lieu dans le système d'engagements après le délai.
Majoration de la finance d'engagement pour la phase d'engagement ultérieure	5.00 CHF
Listes de départ et de résultat	Sont disponibles sous info.swiss-equestrian.ch ou sur le site internet de l'organisateur.
Mutations	Dernier délai pour les changements - la veille des épreuves jusqu'à 16 h 00 dans le système d'engagement my.swiss-equestrian.ch. Tous les changements effectués par le secrétariat seront facturés CHF 10.-
Renseignements/changements/annulations	info@gestion-concours.ch. - Mobile 079 648 34 48
Listes de départs et de résultats:	Listes de départs sur www.gestion-concours.ch
Poneys:	Distances des combinaisons pour poneys modifiées pour ceux qui l'auront demandé à l'inscription (sous remarques). Les poneys seront regroupés soit au début, soit à la fin de l'épreuve, sans tenir compte du nombre de poneys que monte le cavalier.
Remarques:	Le CO se réserve le droit de modifier l'ordre et le jour des épreuves, y compris de déplacer certaines épreuves à un autre jour (jeudi 4 septembre). Le CO peut inverser les barèmes de la 2ème série en cas de dédoublement des épreuves.
En cas de dédoublement, des séries pourront se courir le jeudi.	